

HAUT VALROMEY

La gestion de la forêt : un équilibre subtil



Valérie Chevallon, professionnelle de la filière (au premier plan) encadre le groupe prêt à vivre sa vie de bûcheron. Photo Progrès/Jean-Jacques BIANCHI

Vis ma vie de bûcheron. Les professionnels expliquent les ficelles de leur métier dans le cadre d'un vrai chantier forestier.

À l'initiative de la Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain (FIBO1), une sortie en forêt a été organisée vendredi 29 juillet. 25 personnes, vacanciers avec des enfants, habitants locaux, propriétaires fonciers et jeunes en reconversion, s'étaient donnés rendez-vous sur le plateau de Retord.

« La FIB de l'Ain communique pour expliquer ses actions et aussi pour susciter des vocations dans ses différents métiers », explique Valérie Chevallon, salariée de la fédération. Eric Hell représente le Centre national de la propriété forestière (CNPF) organisme d'état qui conseille les propriétaires de forêts privées qui le souhaitent. « Nous sommes là pour aider les propriétaires de forêts à prendre des décisions. Autrefois, la forêt était considérée comme une richesse dont on disposait en cas de besoin financier. Le changement climatique, les attaques des parasites, les scieries qui acceptent des arbres résineux jus-

Des acteurs publics et privés engagés

La Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain (FIBO1) est une association loi 1901 administrée par des acteurs de la filière départementale qui s'investissent bénévolement pour son développement. Elle regroupe tous les acteurs de la filière du bûcheron à la maison bois en passant par les architectes. Valérie Chevallon salariée, a en charge des actions en l'amont de la filière, de l'accompagnement des entreprises et du lien avec les partenaires.

Le Centre national de la propriété forestière (CNPF) est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. Placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ses principales missions sont d'orienter la gestion des forêts privées, de conseiller, de former et enfin de regrouper les propriétaires pour mutualiser les coûts des travaux forestiers.



Valérie Chevallon FIBO1 (à gauche) et Eric Hell du CNPF animent cette journée. Photo Progrès/Jean-Jacques BIANCHI

10 ANS

C'est le nombre d'années pendant lesquelles un sapin a besoin d'ombre pour se développer.

qu'à 45 centimètres de diamètre obligent à penser autrement. Maintenant, pour les gros arbres, le mètre cube se négocie à un prix inférieur à celui des petits », s'insurge-t-il.

Une forêt jardinée, un jeu d'ombres et de lumières

Les questions fusent et les réponses claires du technicien forestier sont là : « La forêt doit être jardinée, organisée en arbres de tailles et d'espèces différentes. Des coupes et des éclaircissements sont nécessaires pour laisser les jeunes grandir. C'est un travail à long terme où les premiers résultats se voient au bout de dix à quinze ans. Quand nous engageons une coupe en forêt, celle-ci est le résultat d'une réflexion sur les arbres anciens et jeunes. C'est aussi un travail d'ombres et de lumières pour favoriser la croissance. L'épi-

céa a besoin de lumière et le sapin : besoin d'ombre pendant ses dix premières années. Un équilibre subtil », poursuit Eric Helle.

Bûcheron un métier de précision
Arrivé sur le chantier forestier, le bûcheron explique : « J'ai un BT de gestion forestière, je vis ma passion. Quand j'abats un arbre, je m'inquiète de l'endroit où les petites pousses en pensant aussi au débarrasseur qui la même préoccupation. Ici, je coupe des arbres secs ou malades pour limiter la contagion des parasites.

Valérie Chevallon ajoute : « La filière bois manque de main-d'œuvre du bûcheronnage jusqu'à la construction de la maison bois. Les formations existent, performantes gratuites, de plus en plus de jeunes s'installent et sont formés aux bonnes pratiques de la gestion forestière. » Dans le groupe présent ce jour-là, des vocations émergent

De notre correspondant Jean-Jacques BIANCHI

Prochaines sorties en forêt : le 5 août à Marboz, le 25 août sur le plateau de Chamoise et le 30 août à Bouren-Bresse. <https://www.bois01.org/>